

180 S-O 1996

**Q**ui va descendre dans l'eau du bain avec les catéchumènes ? Cette question préoccupait l'Eglise des premiers siècles. Elle se posait pour la liturgie baptismale, particulièrement dans le cas des femmes. Mais ce geste symbolisait surtout une tâche première : celle d'une présence, d'un partage de vie et d'un service, à vivre au jour le jour dans la diversité des communautés naissantes. Cette tâche était la condition nécessaire de l'authenticité de l'enseignement et de la célébration. L'Eglise avait donc besoin de travailleurs de justice et de paix. Ainsi est né le ministère des diacres, comme celui, plus éphémère, des diaconesses.

Comment comprendre la réapparition de ce ministère ordonné, présent dans l'Eglise des premiers siècles, puis tombé en désuétude ? Comment discerner la grâce de cette redécouverte et interpréter les tensions qu'elle provoque ? Ce numéro, qui fait suite à celui que nous avons publié sur les ministères ordonnés (n°169) et sur les laïcs en mission (n° 172), tente une approche à partir de l'expérience paradoxale de la Mission de France.

Roland VICO suggère que la résurgence du diaconat correspond à la conjonction de deux éléments : la redécouverte expérimentale de ce socle du ministère ordonné qu'est le service et la sortie de la chrétienté. Le courant missionnaire de l'après-guerre, dont fait partie la Mission de France, a été à la pointe de cette redécouverte. Formés dans la définition classique du sacerdoce, les prêtres-ouvriers ont vécu et continuent à vivre dans leur chair cet appel à descendre dans l'eau du bain. Ils ont payé très cher, au point d'avoir été interdits, leur prise au sérieux de la mission de serviteur, constitutive de tout ministère comme l'a confirmé le Concile.

# Un diacre pour la paix...

Denis CHAUTARD

*Denis est prêtre de la Mission de France, membre de l'équipe d'Evreux. Il est bien placé pour nous donner l'intuition, à travers une rencontre concrète, de ce que peut être un nouveau visage de l'Eglise par ses diacres.*

Vingt et un diacres permanents ont été ordonnés dans le diocèse d'Evreux, dont quatre en 1995. Durant la même année il y a eu une seule ordination presbytérale dans le diocèse. Il y a eu 117 ordinations diaconales en France en 1995 et seulement 96 ordinations presbytérales. Pour la première fois le rapport numérique s'est inversé et cette tendance n'est pas prête de s'arrêter. Un mouvement de

fond est en train de se produire dans l'Eglise de France, avec ce ministère tout neuf dont la définition laisse place à la recherche et aux innovations. Dans cette recherche, la Mission de France a toute sa place. Elle y est même attendue. Nous avons un rendez-vous à ne pas manquer à l'assemblée générale de la MDF. en Juillet 1997 : celui du diaconat pour la mission. Il importe de nous y préparer !

que ceux de leur famille, ne leur viennent pas de l'Eglise, mais de leur activité professionnelle. Leur engagement dans l'Eglise est "bénévole". Il s'agit là d'un changement très important de statut du ministre ordonné ainsi que du visage de l'Eglise. La présence du diacre, un homme marié et père de famille, pour préparer et célébrer les sacrements du baptême et du mariage, a une grande importance : le dialogue est souvent plus sincère et la "convivence" plus grande.

e) Comme les prêtres au travail et les prêtres-ouvriers, les diacres sont présents à un certain nombre de secteurs de la société étrangers à l'Eglise. Mais l'éventail des secteurs touchés est différent : artisans, petits exploitants agricoles en difficulté, cadres d'entreprises publiques, par exemple.

f) Mais le changement le plus "significatif" me paraît être dans la "symbolique" même du ministère diaconal. C'est un changement "radical" de perspective :

Avec le diaconat, on passe d'une Eglise "enseignante", qui parle avec auto-

rité des "choses de la vie", à une Eglise en état de service, "servante et pauvre" telle que l'a souhaitée le concile Vatican II. Cette veine missionnaire est bien dans la suite de toutes les initiatives des années 40-50 avec la Mission de Paris, la Mission de France, les prêtres-ouvriers, etc., c'est bien cette même veine missionnaire que l'on retrouve dans la perspective d'une Eglise tout entière diaconale.

### **Accompagnement de Max Dubois en vue de son ordination diaconale**

Pour permettre de mieux apprécier cette "révolution tranquille" dans l'Eglise d'Evreux, je voudrais rapporter ici mon expérience personnelle d'accompagnement à l'ordination d'un diacre récemment ordonné à Evreux : Max Dubois.

Max a 47 ans. Max et Geneviève sont mariés depuis 27 ans et ils ont trois filles : Laurence, Nathalie et Sara qui ont de 26 à 19 ans. Max est informaticien à l'INSEE à Paris et Geneviève institutrice spécialisée

b) Les événements qui ont ébranlé l'Eglise d'Evreux à compter du Vendredi 13 Janvier 1995, date de la destitution de Jacques Gaillot, et leurs retentissements sur notre équipe.

### **La réflexion et le travail concernant la mission d'un " diacre pour la paix "**

L'Eglise n'existe pas pour elle-même, pour sa réussite, son recrutement, ou son efficacité. L'Eglise existe pour le royaume, c'est-à-dire le service de l'humanité. A toutes les époques, mais plus encore aujourd'hui, où nous assistons à la mondialisation de l'économie, à l'époque de la compétitivité maximum et de la rentabilité sans merci, nous découvrons un nouveau fléau : une guerre économique impitoyable qui a pour conséquences toutes ces inégalités de plus en plus criardes, ces énormes fractures sociales et ces grandes fragilités politiques, avec la résurgence de nationalismes et de fondamentalismes de toutes sortes : la question de la paix est plus que jamais à l'ordre du jour.

"Heureux les artisans de paix". Cette bonne nouvelle de l'Evangile du Christ Jésus, nous n'avons pas fini de l'accueillir et de nous y convertir !

Toute l'Eglise a pour mission d'être "ambassadrice de la paix". Tous les chrétiens, en raison de leur baptême, ont cette charge d'être messagers, ouvriers de paix.

Agir pour la paix, ce n'est pas ignorer les conflits, leur tourner le dos ou bien croire les régler d'un coup de baguette magique. Agir pour la paix, cela veut dire d'abord pratiquer la justice et réduire les inégalités. Cela veut dire également croire en l'homme, s'ouvrir aux différences sans pour autant accepter toutes les perversions et toutes les compromissions.

Nous avons découvert que, si la paix est la responsabilité de toute l'Eglise, il importe qu'en son sein des ministres en soient "signes" et fassent signe ! Un peu comme à l'époque des grands élans missionnaires de l'Eglise où il aura fallu François d'Assise, François Xavier, Claire, Thérèse d'Avila, et Dominique... pour que l'Eglise trouve sa route avec eux sur les chemins de la mission.

place à la violence qui apparaît comme la seule issue possible. Et l'escalade de la violence peut aller jusqu'à l'élimination morale et même physique de l'adversaire. L'expérience montre également que la violence ou l'élimination de l'adversaire n'ont jamais été une solution durable à un conflit.

Bien sûr, tous les conflits n'ont pas la même origine et n'ont pas les mêmes résultats. Mais tous déchaînent par définition violences et passions.

On le constate pratiquement à chaque fois, la focalisation sur une difficulté qui occupe toute la place, le blocage et l'impossibilité de communiquer, la tentation du recours à la violence pour balayer toute difficulté, sont liés à un même point de départ : le vis-à-vis, le face à face de deux personnes ou de deux groupes humains, qui dans leur situation présente se confondent totalement avec leurs intérêts, qui sont contraires.

La médiation est, dans la plupart des cas, la seule issue à un conflit. Mais pour

qu'elle soit réelle et efficace, la médiation doit obéir aux règles suivantes :

a) A l'issue du conflit, il ne doit y avoir ni vainqueur ni vaincu. Il faut une sortie honorable pour chacun des protagonistes, sinon le conflit resurgira. Ceci passe, évidemment, par l'interdiction absolue de l'élimination morale ou physique de l'adversaire.

b) Il faut une solution juste au conflit. Car si l'un des protagonistes est lésé, le conflit resurgira.

c) Il faut une mise à distance, une objectivation par rapport à l'objet du conflit. La sortie d'un conflit passe souvent par la régulation d'un élément tiers. Il s'agit de déplacer le centre de gravité, le centre d'intérêt du conflit. C'est la mise à distance, l'objectivation qui permet de trouver les meilleures solutions. Cette mise à distance permet en particulier de distinguer et de dissocier les intérêts et les groupes humains, c'est-à-dire les personnes en présence.

Le plus grand "trouble" s'installe et du coup les questions les plus lourdes se posent :

a) Est-ce que ce sont les orientations pastorales du diocèse, dont l'évêque est le garant, qui sont en cause ? Pour toute notre équipe, ces orientations qui sont celles du synode diocésain, sont en prise directe avec l'Evangile !

b) Est-ce la personne de notre pasteur qui est visée ? Pourtant rien dans ses discours ou bien dans ses actes ne nous paraît contraire à la foi et aux bonnes moeurs.

Répondre oui à ces deux premières questions nous est particulièrement insupportable. Une partie de notre équipe n'a pu assumer une telle mise en cause. Jacques et Marie-Agnès se sont retirés de l'équipe dès Janvier 1995.

Autour de Max et Geneviève, le gros de l'équipe a tenu bon. Nous avons toujours refusé la mise en cause des orientations pastorales diocésaines et la mise

en cause de la personne de Jacques Gaillot. Nous avons accepté que notre solidarité à l'Eglise soit le lieu d'une tension très forte, sans pour autant la faire disparaître.

Nous avons peu à peu compris que notre institution, "l'Eglise", avait encore bien du mal à assumer la liberté intérieure et la liberté de conscience de chacun de ses membres, fût-il évêque !

Nous avons compris que l'on fonctionnait encore parfois en Eglise sur le mode d'une raison supérieure, la "raison d'Etat", qui pouvait encore écraser et abîmer bien des recherches et des initiatives nouvelles sur son passage !

Le Vatican, comme un certain nombre d'évêques de France, n'a pu assumer le fait que Jacques Gaillot ait une solidarité d'une autre nature, avec son Eglise, que celle d'un discours entendu, dogmatique ou rassurant.

Après ce coup très dur, qui est loin d'être entièrement digéré, nous avons fait ensemble un choix : continuer ce qui était engagé avec Jacques Gaillot, malgré son

# "Nul ne s'arroge sa mission, il la reçoit"

Brigitte LORRAIN

membre de Galilée

*Brigitte a longtemps vécu à Chambéry, où elle a rencontré la Mission de France, avec laquelle elle s'est progressivement engagée jusqu'à faire partie de l'équipe. Un jour la Mission de France l'a... "interpellée" : « Voudrais-tu quitter la Savoie pour l'Yonne, pour rejoindre notre projet à Pontigny ?! » Brigitte nous raconte simplement ici ce que cela donne, d'être interpellée dans son itinéraire par l'Eglise, pour la Mission, et dans le cadre de son travail comme puéricultrice en service de réanimation néonatale.*

L'expérience que j'ai pu vivre un certain nombre d'années au sein de l'équipe MDF de Chambéry est pour moi fondatrice et féconde. C'est là que j'ai découvert l'exigence d'une vie d'équipe : lieu de confrontation et d'interpellation réciproque qui m'a permis d'éclairer et de vérifier

mes choix, de durer dans mes insertions. Lieu de ressourcement mais aussi de découverte de l'aspect collégial et de participation à la recherche commune.

Au long des années à Chambéry, cette manière de vivre et de partager l'effort missionnaire a donné plus de poids à l'ap-

Pour mes collègues, quitter la Savoie pour l'Yonne était difficilement compréhensible. Pressée de questions, rapidement j'ai dû me "mouiller" et partager ce qui m'animait. Ce lien avec la MDF, ce projet de Pontigny.

Si cela a laissé quelques personnes perplexes, je crois aussi qu'il a permis d'engager certains dialogues.

### Un envoi vécu au travail

Dans des services comme les nôtres où l'on est confronté aux questions existentielles, notre conscience de soignante est provoquée. Au cours de l'année, plus d'une fois, je me suis vue interpellée par l'une ou l'autre.

Dernièrement, alors que l'on était au chevet d'une petite fille dont on attendait la mort, (atteinte d'une trisomie 18, la situation désespérée nous avait conduits à arrêter tous gestes thérapeutiques), ma collègue s'est tournée vers moi et m'a posé la question suivante : « *Qu'en penses-tu, toi qui es croyante ? Vous qui êtes pour*

*préserver la vie, cela ne te choque pas, ce type d'attitude ? »* (référence à l'Eglise, aux interdits, à la morale...). J'ai dû lui expliquer que je n'étais pas pour la vie à tout prix, qu'il fallait savoir se donner des limites et aussi s'arrêter. Dans une telle situation, poursuivre un acharnement thérapeutique était un non sens. Cette enfant est décédée la nuit suivante, à une heure calme, ce qui m'a permis d'être auprès d'elle jusqu'au bout. Selon le désir du papa, j'ai demandé à l'interne de le prévenir ; il était 1 h du matin ; pendant plus d'un quart d'heure, j'ai dû parlementer avec lui, qui ne jugeait pas utile de déranger le père à une telle heure ; d'après lui, on pouvait attendre le matin... Lui forçant la main, car cela me paraissait essentiel, il y est allé et est revenu en me disant : « *Tu vois, cela ne servait à rien, il ne viendra qu'en début de matinée.* »

Je lui ai répondu que dans ces moments particuliers, on ne pouvait préjuger de la réaction et de l'attitude des parents, on avait à respecter leur demande. Il est parti insatisfait. Un quart d'heure plus tard, le papa était là, les habits à la main,

Mais notre présence au quotidien, c'est aussi contribuer à ce que ce lieu soit ouvert, accueillant : espace de gratuité et de liberté, de visibilité aussi, en fidélité à notre vocation propre.

Si pendant longtemps on a parlé de cette maison comme étant celle du Service-Jeunes, je crois qu'aujourd'hui sa vocation est plus large. Que Galilée, l'équipe formation, les jeunes du secteur s'y retrouvent pour des week-ends ou des sessions, correspond à la dimension d'ouverture et de partenariat que l'on souhaite favoriser. Bien avant nous, d'autres y ont donné temps et énergie et nous nous inscrivons dans cette continuité, avec cette volonté de nous ancrer dans une réalité locale. Les liens avec Emmaüs, l'ADAPT (centre de formation professionnelle pour handicapés), les Amis de Pontigny, les gens du pays restent indispensables et chacun de nous, impliqué différemment, contribue à cette intégration au coeur du pays.

Etre au service de l'Eglise diocésaine, en participant à l'effort missionnaire qui se vit localement, relève aussi de cette responsabilité qui nous est confiée.

A l'occasion d'un rassemblement diocésain à Pontigny de plus de 800 jeunes, beaucoup d'entre eux découvraient l'abbatiale, lieu grandiose, magique, lieu d'expression, de célébration et de fête, d'intense jeunesse et de joie partagées. Au-delà de ce qui s'y est vécu durant ce week-end, les longs mois de préparation en collaboration étroite avec divers partenaires, me semblent significatifs de cet effort collectif que nous portons avec nos sensibilités propres.

Parcelles d'Eglise, nous avons à être présents avec ce qui fait notre originalité, notre spiritualité, sans vouloir pour autant être le tout de l'effort missionnaire de l'Eglise. Ce que nous tentons de vivre, de témoigner, prend aussi sens à travers notre vie d'équipe. Si, jusqu'alors, j'avais appartenu à une équipe jeune, constituée en majorité de laïcs de "Galilée", sur Pontigny la réalité est autre. Accepter ce déplacement fait aussi partie des risques et des chances liés à l'envoi. Ce compagnonnage vécu avec des plus anciens est aussi riche d'expériences partagées. Leur fidélité à la mission qui prend des expressions diffé-

qu'individuellement et collectivement nous pourrions inscrire au coeur de l'Eglise un signe vivant et fécond.

Il est vrai que la réalité vécue au quotidien s'avère différente de ce que j'ai pu imaginer. La manière même d'envisager l'avenir de cette maison implique de repenser le projet dans sa globalité avec une perspective de long terme. Ce qui suppose créativité, cohérence, mais lucidité aussi face à ce que vit la MDF. Si cela bouscule notre logique, c'est sans doute une occasion à saisir pour élaborer ensemble des projets porteurs de vie et d'espérance.

Cette expérience de travail en équipe de mission reste pour moi intéressante et positive. Cette manière de vivre la coresponsabilité prêtres/laïcs oblige néanmoins à être clair, lucide face à ce qui se joue de part et d'autre.

Le fait que des laïcs prennent de plus en plus de responsabilité dans l'Eglise ne diminue en rien la spécificité presbytérale, bien au contraire.

Si aujourd'hui je ressens quelques réticences et hésitations chez certains prêtres face à ce qui se cherche ou existe déjà dans cette collaboration effective avec des laïcs, il me semble pourtant que cette réalité est porteuse d'avenir et constitutive de l'Eglise de demain.

Répondre à l'appel qui m'a été fait, c'est m'engager au titre de la responsabilité et de la vocation que porte Galilée ; et c'est bien ce lieu de partenariat qui me permet de garder vive cette conscience d'être envoyée au nom de Galilée, mais aussi au nom de la MDF. Ce déplacement reste pour moi une chance, une invitation, une provocation à creuser toujours plus ce chemin de foi, occasion de rendre compte de l'espérance qui est en moi.

Dans ce compagnonnage, en équipe de mission, peut-être donnerons-nous à des plus jeunes, à ceux que l'on croise sur nos routes, le goût de se désaltérer à cette source d'eau vive, de risquer à leur tour un chemin.

femme polonaise, "Mais qu'est-ce que tu fais ici ?"

Bon nombre de l'Est sont passés par l'Eglise à différents moments de leur vie et en sont fiers, croient à quelqu'un au-dessus d'eux. La plupart sont religieux à cause de la vie de marin : la vie en mer est exposée (tempête, naufrage), le poids de la surexploitation qui pèse sur nous : on n'est pas sûr d'avoir du travail et de s'y maintenir ; beaucoup de choses nous échappent (moyens de lutte) d'où la nécessité vitale d'un recours en Dieu ou à quelque chose au-dessus. Croyances parfois mêlées de superstitions. Beaucoup sont profondément croyants à leur manière et on a beaucoup à apprendre d'eux. Certains respirent le bonheur de vivre et le goût de Dieu. L'Eglise structurelle (aumôniers de croisière) est loin de nous.

### *Mutations dans les conditions de travail et de vie*

Nous sommes dans un monde façonné par la machine d'hier : l'automation et l'électronique d'aujourd'hui. Un certain nombre travaille au computer : à la restau-

ration, à la paie, les filles à la réception, les chefs, les stewards... Sur un certain nombre de navires, beaucoup d'automation. Certains navires sont ultra sophistiqués. Un russe qui est avec nous a été "chief-engineer" sur un navire à propulsion nucléaire. Si le marin demeure religieux dans l'ensemble, sa vie à bord, sa vie à terre l'entraînent dans un certain matérialisme : haute technicité, rythme de travail affolant, mais aussi recherche de loisirs et de farniente.

Tout ce monde baigne dans la consommation, que ce soit le marin d'Honduras, celui d'une île d'Indonésie ou le cuisinier de Shanghai. Au bout d'un an, la plupart veulent avoir l'appareil photo, la chaîne hi-fi, la télé, sinon le frigidaire pour amener à la maison. Je ne parlerai pas de certains ponts de navires des pays de l'Est bourrés de voitures !

Pour nous, dans les compagnies de croisière, – nous sommes 150 pour 900 touristes – c'est aussi l'ambiance du monde des loisirs, du luxe, du plaisir, qui règne sur nous. Par-derrière cela, ce qui compte, c'est l'argent avant tout, la renta-

Diacre... Il faut que les gens se reconnaissent en lui : cela va jusqu'à sa manière de prier, de vivre en Eglise, sa vie en Dieu, sa réflexion théologique. Lorsque l'équipe marins - prêtres et diacre me demande inlassablement comment je me situe, inlassablement je leur réponds : "Ce qui doit nous intéresser, c'est comment les marins vivent en Dieu, sont témoins, comment ils vivent avec le Christ et je cherche à leur rythme !" Je demande à cette équipe et à Hervé Bienfait de construire ensemble une théologie pour le marin, une spiritualité pour le marin.

### **Diacre à bord**

#### *Etre accueilli*

"Qu'est-ce que tu fais ici ?" C'est une découverte pour ce polonais, habitué à voir les prêtres avec un pouvoir. Des grecs orthodoxes aussi ont su que j'étais "pope". Pour eux, prêtres, diacres, c'est pareil. Le diacre, chez eux, est cantonné dans la fonction liturgique. Tout en étant surpris,

comme le grec est profondément bon, je suis admis, surtout par ceux du PC et ceux du syndicat socialo-communiste. Pour ceux d'Amérique centrale et du sud, du moment que je suis l'un d'eux, partageant leurs conditions et ami, tout va pour le mieux, avec toutefois une méfiance à l'égard de l'Eglise. Mais c'est surtout chez les indiens et ceux de Goa, chez les philippins que l'on soit dans l'Eglise ou sur le terrain, du moment qu'on est prêtre ou diacre, on se sent profondément aimé même s'ils nous mettent facilement sur un piédestal.

#### *Etre un parmi d'autres*

De temps en temps, nous avons un prêtre à bord, comme aumônier pour les touristes, surtout au moment des fêtes. Pour enrayer notre rythme essoufflant, nous essayons, non sans mal, d'obtenir la messe pour l'équipage. Pour un moment, nous cessons notre rythme de travail et nous imposons, dans ce monde de rentabilité et de plaisir, autre chose, ce qui nous tient à coeur, ce qui nous fait vivre.

Ma référence est le Christ de l'étable de Bethléem : les gens pauvres ordinaires vivaient dans des grottes ou des maisons taillées dans la falaise. Là, le Christ, c'est une présence seulement, à la portée de tous, très faible mais combien rayonnante.

### *Aller plus en profondeur dans la relation avec les non-croyants*

Cette présence silencieuse, partageant les conditions des petits, jusqu'à la dernière limite parfois me permet d'aller à l'essentiel du diaconat : en allant plus en profondeur, la rencontre avec l'incroyance et l'athéisme. Dans cette incroyance et cet athéisme, les copains suivent un but ou s'en sont forgés un qu'il soit syndical, politique, droits de l'homme...

A travers le même but poursuivi, à travers l'amitié, il y a une rencontre en profondeur qui s'opère. Au contact de son incroyance, de son athéisme bien des choses secondaires à ma foi, ma religion, ma vie en Eglise s'estompent. Il en est de

même peut-être pour lui, dans ses buts. Des deux côtés, à notre contact, on va à l'essentiel de ce qui nous fait vivre. Ma vie avec le Christ lui permettra de découvrir alors le Christ et par là de se poser question et peut-être un jour de vouloir le connaître. Il faut laisser faire l'Esprit pour qu'il découvre autre chose, ce Christ qui m'anime, lorsque à genoux, je n'en finis pas de souder.

Tout se joue dans la rencontre, la relation. Dans cette relation silencieuse, en profondeur, c'est la vie trinitaire en profondeur, vécue au quotidien : dans le silence, le regard, dans l'égalité, dans l'échange permanent, tourné vers l'autre, vers l'Autre, ne vivant que pour l'autre, fait de justice et d'amour, baignant dans la paix et un bonheur infini.

Diacre, ce sera peut-être dans ce va et vient trinitaire, celui qui insistera sur la petitesse des moyens, élaguant tout ce qui est syndical, idéologie, idéal syndical... Cette pauvreté et ce service de l'autre, dans l'égalité et la paix.

de produire une approche partielle ou partielle. Donc je suis prêtre, âgé de 63 ans. Jusqu'à l'âge de 60 ans, je me suis trouvé en charge pastorale ordinaire : prêtre, curé, doyen, toujours en équipe. Dans le cadre de ce service, j'ai toujours gagné ma vie par un travail salarié. J'ai quitté le travail à 60 ans, avec 151 trimestres du régime général et une retraite ouvrière. J'ai connu, par les rebondissements de ma vie de "travailleur", une vie syndicale particulièrement forte à la CGT du Livre. Je fais maintenant fonction de secrétaire de rédaction de la "Lettre aux Communautés".

Je ne peux donc pas cacher que je suis marqué par l'exercice d'une charge de "ministre ordonné" dans une condition ordinaire de salarié, en situation séculière. Je ne dois pas taire non plus que j'ai vécu près de vingt ans avec la charge pastorale de l'une des banlieues d'Evreux. A l'époque, j'ai partagé tâches et soucis avec de tout jeunes gens et de toutes jeunes filles, ou des camarades du monde du travail, qui ont quelque chose à voir avec le dia-

conat permanent ; ils sont maintenant diacres ou épouse de diacre. En résumé, je suis marqué d'une part par l'exercice du ministère ordonné en condition séculière, comme salarié, et d'autre part par l'accès aux ministères ordonnés, comme diacres, de gens saisis dans cette situation séculière.

### *Ce que je souhaite dire*

D'abord deux choses : Premièrement, le diaconat permanent nous invite à un déplacement d'approche sociologique. Nous vivons dans une lente et puissante sortie de chrétienté. L'Eglise s'est longtemps protégée ; mais aujourd'hui, on constate dans la vie concrète de l'Eglise, dans les secteurs les plus simples, des transformations et des mutations significatives. Dans ce cadre, le diaconat permanent recoupe de nouvelles attitudes de l'Eglise dans le monde. Deuxièmement, le diaconat permanent nous invite à un déplacement théologique ou, mieux, un recentrage. Il exprime d'une certaine manière le socle de la théologie des mi-

### *Diacres en situation*

Le diaconat, l'aspect tonique du phénomène, semble bien, en France, nous signaler une adaptation vitale, une assimilation positive de cette nouvelle situation sociologique de l'Eglise. A ce propos, signalons quelques traits. Les diacres sont situés dans d'humbles tissus et y prennent de la peine : aumôneries ou catéchèse (ils sont parents), associations d'entraide ou de défense des droits. Ils sont dans le monde avec un métier, des charges, une vie syndicale, une vie communale ou politique. Ils sont parmi les autres, mariés, parents ou célibataires. Ils sont repérés, appelés comme diacre en étant saisis sur leur terrain et à partir de ce qu'ils portent. Ils peuvent être invités à des dépassements mais sans renier le terrain où déjà ils ont pris de la peine. L'appel qui leur est adressé recoupe le témoignage nécessaire de gens en proximité, partageant avec eux les soucis de la vie sociale et ecclésiale. Leur aptitude à tenir dans la durée, leur maturité humaine et spirituelle s'imposent

avec force, et cela non comme un but mais comme un préalable nécessaire et attesté. Enfin, ils sont tournés vers les hommes avec le souci de l'aide et de l'entraide. Ils sont perçus comme se tenant aux frontières, non pour monter la garde mais pour veiller sur le bon passage.

Tous ces éléments expriment l'apparition d'un ministère de plein vent. Ce ministère assimile les mutations du corps ecclésial transformé par la vie. Les attitudes, liées aux structures de chrétienté – et à une forme de présence au monde – comme un statut cléricalisé, des signes extérieurs identitaires, une situation de permanent, des revenus et des solidarités atypiques, etc. sont inversées... Nos critères d'accès aux ministères ordonnés étaient marqués par ces structures : retenir une vocation personnelle à vérifier, séparer pour préparer, mobiliser spirituellement par avance pour entrer dans la durée et accéder à la maturité, se structurer distant de toute situation séculière : cheminement respectable et cohérent car on tablait sur l'imprégnation considérable de la société par la réalité chrétienne, même dans les phases

est gratuite, sans stratégie, mais de plein vent et au seuil. Les diacres, relatifs à une communauté, n'ont d'assurance que par les autres. Ils nous redisent qu'après les temps apostoliques, le témoignage fondateur pour le Fils bien-aimé ne peut nous rejoindre que par le "nous" rassemblé et que même le "je" du credo n'est que l'écho du "crois-tu" proposé par l'Eglise.

### ■ Les diacres, socle des ministères<sup>1</sup>

Les ministres, diacres, prêtres, évêques, sont d'abord des servants de l'Eglise, ordonnés pour le service de l'Eglise dans le monde. Et pour ce faire, ils sont sous le signe de l'anthropologie évangélique. Ainsi, c'est le niveau le plus bas – aux yeux des hommes – qui rend compte le plus fortement de l'attitude la plus prégnante

des ministères. Les charges, les degrés, sont relatifs à cette constitution élémentaire et primordiale. Cette ordination première conjugue le concret et l'ouverture. Le concret, car ce sont des gens saisis parmi ceux qui déjà prennent de la peine vers autrui. L'ouverture, car cette entrée en service ne peut préjuger des besoins éventuels, des charges à reprendre, des déterminations futures et nécessaires. Le socle de diaconie est constitutif des ministères et prémices de tout développement ministériel.

L'Eglise le perçoit et se montre cohérente quand elle retient comme terme conducteur le mot ministère ; c'est une traduction basée sur le mot "diacre" : "servant". Elle rapporte toute fonction à ce mot. C'est l'irrigation de la vie des ministères. Hors de cette irrigation, l'expression des ministères risque l'inertie ou l'aphasie. Le statut de servant, de diacre, dans son originalité, rejoint par analogie

1. Cette partie est particulièrement redevable aux réflexions théologiques de Pierre Vallin, s. j.. Voir son cours d'ecclésiologie : *"L'Eglise dans la confession de la foi"*, 1981, et plus précisément le chapitre sur les ministères : Les "servants" et les "servantes" de l'Eglise, page 171 et sqq. Texte disponible au Centre Sèvres.

prières à l'Esprit (épiclèse), qui accompagnent tout sacrement, rappelle cette discrète priorité du don. Humainement on ne peut s'approcher que comme servant ou sauvé. Et ministres infimes, tout petits servants, serviteurs inutiles, osons-nous réaliser que le premier des dons c'est l'Esprit lui-même ? Bien sûr, nous sommes assignés au déploiement des dons avec des déterminations nécessaires, mais nous comprenons aussi qu'un autre versant fondateur demeure. Il est le fruit de la rencontre d'un **appel** à partir des besoins et de la **réponse** d'une personne située et qui déjà se donne de la peine vers autrui, ce qui se décline aussi<sup>3</sup> : l'un sera jeune, ministre infime, servant, prémices, diacre ; l'autre sera plus ancien, sage, portant déjà mémoire ; un autre, parmi les autres, vivra ces mêmes réalités comme relatif au groupe, en charge collective pour rassembler. Ce déploiement de servants, ancrés sur un appel et une réponse humaine, viendra

croiser et servir le déploiement de la grâce et des dons.

### *Marie, Servante ou Reine*

Je vois en ces démarches une analogie avec Marie. Toute sa gloire de Mère de Dieu et d'Hôte de l'Esprit ne peut effacer la première donnée humaine, l'appel reçu et la réponse d'une liberté : « *Je suis la servante du Seigneur.* » Renversement évangélique car cette réponse, en son humanité même, est fondatrice. Cette diaconie, traversée par la gloire du don, n'est pas qu'un déclic pour une situation nouvelle effaçant l'ancienne. Elle va continuer d'irriguer toute la vie de Marie « *à partir du consentement qu'elle apporta par sa foi au jour de l'Annonciation et qu'elle maintint dans sa fermeté sous la croix ...* »<sup>4</sup> C'est dans ce mouvement de diaconie et sous la croix que Marie, justement, reçoit le titre de Mère de l'Eglise :

3. Voir l'article de Charles Perrot : *Service de l'Evangile et genèse des ministères à l'origine.* In Spiritus, juin 1996, p. 173.

4. Lumen Gentium 62.

taires de ces événements est une reprise des réflexions d'Annie Jaubert.<sup>5</sup> A ce propos, elle écrit : « *Le narrateur des Actes a discrètement placé Saül – le futur Paul – à côté d'Etienne... Le véritable successeur d'Etienne, ce sera Paul.* » En rapportant cette constatation, je veux signaler combien la Mission est relative au terrain et aux situations, et combien le registre des ministres infimes, lorsqu'ils croisent une totale solidarité, est un véritable ferment missionnaire. La projection hors de Jérusalem de la Bonne Nouvelle pour les Grecs et les autres cultures a quelque chose à voir avec la pratique et les solidarités élémentaires des premiers diacres, avant les discours missionnaires élaborés, avant Paul lui-même.

### *La Tradition*

La tradition n'écarte pas cette vision du service, de la diaconie, comme épine dorsale des ministères ordonnés. Le "catéchisme de l'Eglise catholique", à propos des sept sacrements, introduit de la ma-

nière suivante le sacrement de l'Ordre et du Mariage : « *Le Baptême, la Confirmation et l'Eucharistie sont les sacrements de l'initiation chrétienne. Ils fondent la vocation commune de tous les disciples du Christ, vocation à la sainteté et à la mission d'évangéliser le monde [...]. Deux autres sacrements, l'Ordre et le Mariage, sont ordonnés au salut d'autrui. S'ils contribuent également au salut personnel, c'est à travers le service des autres qu'ils le font. Ils confèrent une mission particulière dans l'Eglise et servent à l'édification du Peuple de Dieu* » n° 1533 et 1534. Les ministres sont ordonnés au salut d'autrui et "c'est à travers le service des autres" qu'on découvre le sens des ministères ordonnés, avant tout déploiement plus déterminé. Cette approche traditionnelle garde tout son sens pour aujourd'hui comme au premier siècle, et rejoint la remarque, en 1995, de Francis Deniau à propos des diacres : « *Ordonnés "non pas pour le sacerdoce mais pour le service", ils manifestent en quelque sorte dans sa*

5. Annie Jaubert, *Les Premiers Chrétiens*, Seuil, p. 20-23.

son pain, d'y être ordonné – sorte de préalable à toute initiative – est une parole forte. On est sur le terrain des hommes de bonne volonté, propice au partage possible de la Bonne Nouvelle. Dieu merci, cette diaconie traverse tous les ministères. Elle ne peut être cantonnée ou résiduelle. Les diacres sont le socle des ministères et c'est vrai au coeur de la vie de chaque ministre ordonné lui-même. Il manque quelque chose à la pratique presbytérale lorsque l'on n'y retrouve plus les harmoniques diaconales ; et dans le registre des ministres ordonnés, toute démarche missionnaire n'est située que si elle assume un socle diaconal. Paul est passé par Etienne. Ce sont des vues humaines, des constructions a posteriori qui nous font imaginer l'inverse.

### ■ Nous et nos réflexes

Dans cette troisième partie, je souhaite confronter ces réflexions aux sensibilités et à la pratique de la Mission de France. Volontairement je ne développe pas les aspects positifs, les convenances

évidentes ; le lecteur les aura repérés dans les parties précédentes. Pour moi, elles tiennent principalement à ce réenracinement, par le diaconat, de ministres ordonnés en situation de plein vent. C'est l'honneur de l'épiscopat d'y avoir veillé sans tapage, avec une discrétion attentive et respectueuse. Bref, tout ce qui touche au réalisme et à la pertinence du diaconat vient nous rejoindre au coeur même de l'appel qui nous a justement rassemblés à la Mission de France. Mais notre histoire nous a laissé aussi des cicatrices, des traumatismes et des réflexes. Ils peuvent fausser notre regard et parasiter notre accueil du cheminement diaconal. Je vais tenter de pointer cela à partir de notre vision de l'Eglise et de nos réflexes de prêtres.

### *Revisiter l'Eglise*

Nous nous sommes, et il le fallait, arrachés des structures de chrétienté. Ce fut concret, violent et avec des dégâts. La MDF, à Lisieux, a formé un grand nombre des prêtres-ouvriers diocésains d'avant 1954. Nous touchions déjà là aux enjeux

Ce cheminement, sans même vouloir le dire, nous parle de la sortie de chrétienté et d'une nouvelle façon d'approcher les ministères ordonnés. Incitation pour nous à la délicatesse, à l'invention, à une réflexion sur notre façon d'habiter l'Eglise au présent.

### *Dons glorieux et prêtres en surcharge*

Mes propos vont s'inscrire dans le contexte de ce que j'ai exprimé autour des diacres comme socle des ministères avec cette originalité évangélique qui fait que les ministres infimes expriment la qualification la plus prégnante et que là se tient une fécondité missionnaire.

Prêtres de la MDF, nous sommes là affrontés à une difficulté. Nous sommes, les diacres et nous-mêmes, dans une étroite connivence à propos de la manière d'habiter le ministère avec cette présence au monde, cette situation séculière, cette pulsion de solidarité et d'entraide, cette présence gratuite et contagieuse. Mais, ensemble et proches, nous ne sommes pas

arrivés par le même chemin. A la MDF, ce qui nous a marqués et structurés c'est l'envoi, le déplacement, la sortie, le ministère aventuré, en fait la théologie du "prêtre-ouvrier".

Pris dans la tourmente et les blocages historiques, il nous a bien fallu produire une théologie presbytérale exprimant le bien-fondé de cette sortie, de cette pulsion évangélique. Cernés par des structures de chrétienté, nous nous sommes appuyés sur l'envoi, la Mission, les dons glorieux pour une présence au monde. Nous avons fait redescendre de la Mission, de la pulsion apostolique les raisons de cette présence. Mais cette argumentation est dépendante d'un environnement de chrétienté qui verrouillait la figure vivante du ministre ordonné (la diaconie était enfouie) et cela, à mon avis, a décalé nos approches théologiques. Les raisons de la présence au monde du ministre-servant venaient d'ailleurs. Le diaconat nous le fait entrevoir. Si cette remarque est juste, il nous faut accepter d'entrer dans une problématique déstabilisante. Il nous faut être attentifs à la façon dont les diacres, comme ministres ordon-

déclinent, à notre étonnement, en repartant d'en bas. Tournés vers autrui, nous réalisons que cet en bas, cette jointure, a quelque chose à voir avec le partage de la Bonne Nouvelle. Cette jointure d'en bas, diaconale, revenue par la vie, nous nous en emparons. Nécessaire et en danger d'indélicatesse, la théologie va frapper ! Et moi aussi, j'ai livré mon couplet. Mais je pense aux pauvres, aux petits. Ils peuvent nous apprendre des choses. Ils ont, comme nous, partagé l'itinéraire douloureux de Jacques Gaillot. Je me demande si le secret de leur attachement ne réside pas dans la perception instinctive des signes de la diaconie primordiale chez ce ministre ordonné... les prisons, les malades, les exclus.

Reste la grande interrogation énigmatique. Pourquoi Marie est-elle comme la figure fondatrice de la première réponse

en diaconie ? Pourquoi quelques femmes nous ont-elles laissé la figure à la fois la plus mystique et la plus historique de l'attitude diaconale ? Cette compassion totalement et tragiquement gratuite où s'enracine pourtant le premier témoignage vers autrui pour le Fils bien-aimé. Nicodème apportait un mélange de myrrhe et d'aloès ; mais les derniers gestes furent posés par quelles mains ? Qui peut rendre compte de cette tension et de cet espace étrange entre le registre mystique et nos intendants ministérielles et masculines ?

A propos du diaconat, j'ai parlé de la jointure d'en bas. Y aurait-il encore ailleurs une jointure de tout en bas comme une énigmatique et féminine subversion de l'espèce humaine, une sorte d'écho de l'Esprit qui se tient effacé... et nous laisse parler ?

point même qu'elles se confondent peut-être, que Mission de France et Diaconat se sont si peu rencontrés...

Jusqu'à son Assemblée Générale de 1991, la Mission de France n'a pas fait de l'appel au diaconat un choix prioritaire :

- soit que, dans le contexte de la reprise des prêtres-ouvriers, cela ait paru comme inutile ou concurrentiel
- soit, surtout dans les années soixante-dix, au moment où beaucoup de prêtres se mariaient en France, parce que cela apparaissait comme une manière de ne pas poser des questions brûlantes,
- soit, plus récemment, parce que la collaboration de plus en plus étroite avec des laïcs partageant la même vocation mais tenant à rester laïcs, a télescopé la question...

Essayons d'aller au fond des choses.

## A l'origine

Je ne referai pas ici l'histoire des origines de la Mission de France sinon pour

rappeler que dans l'esprit de celui qui en eut l'initiative, le Cardinal Suhard, il s'agissait de former des prêtres missionnaires pour être au service des évêques de France.

Mais il faut au moins souligner quelques points majeurs.

### *Envoi et découverte*

Naturellement, les premiers "missionnaires" sont partis avec l'héritage de ceux qui les avaient précédés : le cadre paroissial et les missions diocésaines, ainsi que l'Action Catholique. Rapidement ils se sont aperçus que c'était insuffisant pour rejoindre des populations qui s'étaient éloignées de l'Eglise et qu'il fallait rejoindre ces gens-là sur le terrain de leur existence quotidienne. Ce fut le travail, manuel surtout, la présence dans des activités sociales, puis, de fil en aiguille, dans des mouvements syndicaux, dans des actions politiques et même des partis politiques.

Or ceci eut plusieurs conséquences :

- la première, dont on ne prit conscience que beaucoup plus tard, c'est que l'Egli-

L'Incarnation était aussi le temps de Nazareth dans une double expression :

- La réhabilitation de la vie quotidienne, la lutte contre une dichotomie qui mettait la foi dans la conscience personnelle mais "en l'air", dans les nuages ou à l'église, et qui la dissociait des vicissitudes de l'histoire. Et ici on retrouvait le diagnostic de Péguy qui imputait la déchristianisation à une faute de mystique : le mépris ou l'ignorance de l'histoire et de ses pesanteurs.
- La nécessité d'écouter dans le silence et d'apprendre le langage de ceux à qui on voulait annoncer l'Évangile. Faire une sorte de jeûne du discours pour se libérer d'expressions toutes faites mais qui ne "parlaient" plus, apprendre un autre langage, se pénétrer d'une autre culture... et aussi, peut-être, redécouvrir que Dieu est au-delà des discours de l'homme même s'il est engagé dans leur parole.

Mais en évoquant – trop brièvement – ce profil du prêtre missionnaire, ne fait-on pas le portrait du diacre d'aujourd'hui ? Rien d'étonnant à ce que la question du

diaconat ait été posée très tôt au séminaire de la Mission de France... Elle l'avait été par René Schaler et, après lui, elle le fut par André Bergonier et Jean Goujard...

### **Un regard sur notre histoire**

Il faut croire que la question avait été posée trop tôt puisque c'est seulement au Concile Vatican II que fut rouverte dans l'Église catholique la possibilité du diaconat. Possibilité qui pour autant ne fut pas mise en oeuvre à la Mission de France. Tentons de voir pourquoi en reprenant la périodisation devenue classique de notre histoire.

#### *De 1962 à 1969*

Le Concile Vatican II, ouvert en 1962, apparut comme la ratification de cette théologie qui nourrissait la Mission de France et dont De Lubac, Teilhard, Congar et Chenu furent les plus fidèles soutiens. Le Concile se termina en 1965 par la reprise du ministère des prêtres ouvriers, après que le décret Presbytero-

collégialité qui avait bien du mal à se mettre en place et à assumer dans une véritable concertation ecclésiale les questions nouvelles qui émergeaient dans la rencontre du monde moderne et de la société sécularisée.

### *De 1969 à 1973*

C'est d'ailleurs l'un des points majeurs de la requête adressée par le Conseil de la Mission de France à l'Episcopat en 1969. En effet, depuis 1968, la même "mission" semblait confiée à la Mission de France, à la Mission Ouvrière, aux Diocèses Associés avec la Mission de France et au Diaconat, sans parler des revendications légitimes des différentes familles religieuses. Le Conseil souhaitait une coordination de l'effort missionnaire et, pour cela, sa remise à plat. Prenant les devants, il démissionna et le Séminaire fut fermé. Une Equipe centrale fut chargée de gérer le présent en espérant que l'Episcopat assumerait la conduite de toute la mission... en vain. La Mission de France survécut, non sans tensions internes. En

1972, fut élaborée une "Charte" qui proposait une redéfinition du profil de la Mission de France associant des prêtres diocésains et des laïcs. Mais cette charte – qui aurait sans doute permis le développement du diaconat au sein de la Mission de France – ne fut pas retenue. A son tour l'Equipe Centrale démissionna. Nous étions en 1972.

Une Assemblée Générale, faisant preuve de réalisme, décida de revenir au vécu de la Mission de France et donna au corps entier les moyens de son existence, à petite vitesse, en pansant les plaies et en essayant de retisser les liens rompus à l'intérieur comme à l'extérieur... Avec l'Association on partagea les moyens de formation et la recherche commune. La formation au ministère presbytéral redémarra mais sans qu'il y soit explicitement question du diaconat.

Plusieurs raisons peuvent l'expliquer :

- D'abord les conditions de la reprise du séminaire. Celui-ci a rouvert ses portes parce que des jeunes – pour une grande

• Enfin, dans le cadre du séminaire, nous avons insisté pour faire du choix du célibat un choix libre qui ne soit pas fait "en plus" comme une condition pour faire partie de la Mission de France et être ordonné prêtre. Il était entendu qu'un séminariste qui choisissait de se marier, trouverait, sur vérification de sa vocation, sa place dans la Mission de France. Et il la trouvait au titre des ministères institués qu'il avait reçus et qui n'étaient pas le diaconat. Cela s'inscrivait, plus largement, sur un horizon occupé par la question du mariage de prêtres ou de l'ordination au presbytérat d'hommes mariés. Là encore le diaconat semblait à certains une ligne de fuite qui évitait de poser le problème...

### *De 1973 à 1993*

De 1973 à 1993, on peut dire que la Mission de France a parcouru sans trop de heurts une route de vingt ans. Elle fut ponctuée par trois Assemblées Générales, 1981, 1986, 1991 qui furent autant de jalons sur sa route :

**1981**, redéfinissait les fondements de la mission confiée à la Mission de France et les moyens de cette mission. Cette Assemblée intervenait en un moment où le nombre des ordinations laissait espérer une certaine relève, d'autant plus que depuis cinq ans on avait mis en place un "service jeunes" qui devait aider de jeunes chrétiens à découvrir la dimension missionnaire de leur baptême et, éventuellement, leur propre vocation à prendre leur part de la mission en devenant prêtres...

**1986**, marqua un tournant : d'une part on s'aperçut que la relève était plus que relative et qu'il fallait intensifier l'appel, d'autre part et surtout, à la suite de l'effort du "service jeunes" un certain nombre de jeunes entrant dans la vie adulte demandaient à la Mission de France de participer à sa vie en tant que laïcs. D'ailleurs, à un certain nombre d'entre eux, hommes ou femmes, parfois foyer, un ministère institué avait été "reconnu" ou "conféré". L'Assemblée Générale, en double collège pour la première fois : Mission de France

fut l'occasion de relire nos cinquante ans d'histoire et d'en assumer ensemble les grandeurs et les vicissitudes. C'est aussi à cette Assemblée que fut votée une proposition sur la place spécifique du diaconat dans la Mission de France et l'engagement à y appeler... A la suite de quoi un membre du Conseil en fut chargé de manière particulière. En 1993, René Marijon fut ordonné dans l'équipe des BTP.

On aurait pu espérer un plus grand développement... En réalité, peut-être à cause de maladresses, nous nous sommes heurtés à une fin de non-recevoir de la part de Galilée qui représentait pourtant le premier gisement potentiel de candidats au diaconat.... Pourquoi ? Parce que cette Association était jeune et craignait de se voir décapitée en laissant partir à la Mission de France, puisqu'ils en auraient fait alors partie, un certain nombre d'hommes dont le rôle était décisif pour la naissance et l'animation de Galilée. Parce que, aussi, cette Association entendait jouer et expérimenter un vrai partenariat de laïcs avec la Mission de France.

Mais il faut bien dire aussi que le corps de la Mission de France traînait les pieds, soit parce qu'il ne voyait guère la différence entre diaconat et ministère de prêtres au travail, soit parce que – et c'est plus grave – l'âge aidant et aussi la marginalité plus ou moins grande dans l'Eglise, les prêtres de la Mission de France ne voient qui, dans leur entourage, pourrait être concerné par cet appel.

Pourtant il est évident que nous marchons la main dans la main avec le diaconat dans la mesure où, avec lui,

- nous sommes et devons être attentifs aux espaces de pauvreté humaine – dimension de présence mais aussi de lutte contre les causes de la misère et de réhabilitation de la vie simple et du service – ;
- nous sommes voués à interroger sans relâche l'homme dans ses quêtes de sens et dans les expressions de ce sens qui sont à distance de la foi, mais qui sont appels d'Esprit et paroles du Verbe ;
- nous ne pouvons pas passer à côté des lieux où l'homme d'aujourd'hui et de demain est en jeu que ce soit par le biais

ter aux tentations de prendre les choses "par en haut" mais au contraire l'inscrire dans un service des pauvres.

Autrement dit, le diaconat à la Mission de France devrait sans cesse manifester que tout doit être engagé dans la pauvreté :

- la présence aux pauvres en rappelant que l'abord des espaces de pauvreté – quels qu'ils soient – ne se fera pas sans les pauvres eux-mêmes ;
- la recherche de sens et de ses expressions dans le monde contemporain en nous obligeant à entendre ce que les hommes, les femmes, les jeunes de mi-

lieu populaire disent de cette quête de sens, énoncent comme raison de vivre et, plus encore, ne disent pas car ils n'ont pas ou plus les moyens de leur expression ou parce qu'ils désespèrent. Nous obliger à écouter leur silence... ;

- le témoignage du service dans les lieux qui engagent la vie de l'homme en résistant aux tentations du pouvoir. Rappeler que, – comme on l'a dit au départ des conditions de la mission qui sont révélées par ceux-là mêmes à qui on est envoyé – ce sont ceux que l'on sert qui disent les conditions du service et son étendue indéfinie.

La restauration du diaconat comme ordre permanent de la hiérarchie latine avait déjà été évoquée avant et pendant la guerre de 1939-1945, en Allemagne d'abord par la Caritas allemande. En France, le Père Rodhain et le Secours Catholique, le P. Epagneul, fondateur des Frères Missionnaires des Campagnes, des théologiens comme le P. Congar et, en Allemagne, K. Rahner, y avaient réfléchi. Pie XII l'avait évoqué comme une possibilité au congrès de l'Apostolat des Laïcs, en 1957.

Mais c'est à Vatican II que nous devons la restauration du Diaconat, principalement dans *Lumen Gentium* n° 29 ; *Christus Dominus* n° 15-16 ; *Ad Gentes* n° 15. Paul VI en précisera les orientations et les modalités d'applications dans les *Motu Proprio : Sacrum Diaconatus Ordinem*, du 18 juillet 1967, et *Ad Pascendum*, du 15 août 1972. [Tous ces documents ont été édités par le CND et sont disponibles au Secrétariat du Diaconat, 47 bd Gambetta, 84000 Avignon – "*Documents pour l'ensemble de l'Eglise et pour la France*".]

Que peut-on dire des intentions du Concile à propos du Diaconat ? Plusieurs

ecclésiologies ont joué, plusieurs lectures sont possibles, plusieurs interprétations peuvent se conjuguer. Je propose une lecture, nécessairement sommaire et limitée : trois facteurs me semblent avoir compté :

- le souci de présenter dans sa totalité et de façon approfondie le ministère ordonné dans le mystère et la mission de l'Eglise ;

- la volonté missionnaire de l'Eglise de rejoindre le plus possible les hommes et le monde de l'époque, et cela à partir d'un compagnonnage au quotidien ("*L'Eglise se fait conversation*" Paul VI – *Ecclesiam Suam*) ;

- le besoin de prêtres dans les jeunes Eglises d'alors, en Asie et en Afrique. « *Que les hommes qui accomplissent un ministère vraiment diaconal... soient fortifiés par l'imposition des mains.* » – *Ad Gentes*, 16.

La mise en oeuvre, nous la connaissons ; le diaconat s'est surtout développé dans les vieilles chrétientés : Europe et Etats-Unis, et très peu en Afrique.

Qu'en a-t-il été pour la France ? Qu'est-ce que nos évêques ont voulu pour l'Eglise et sa mission ?

Les évêques rappellent qu'ils ont, avec les prêtres, à être tous missionnaires. Il y a un paragraphe à la page 163 : « *Les prêtres partageront davantage la vie des groupes humains où l'Eglise paraît comme étrangère* » ; « *Tout prêtre, où qu'il soit, sera attentif à la vie des hommes pour y communier dans la charité, exercera à travers tous les actes de son ministère la mission propre pour laquelle il a reçu grâce et pouvoirs.* » Dans tout ce qu'ils font, ils doivent être attentifs à la vie des gens et essayer de leur faire découvrir l'Evangile. Dans les orientations et les conclusions, il y a des orientations pour les évêques, pour les prêtres (p.168-169) et des orientations pour les laïcs ; en trois parties : "Eveil à l'apostolat" – "Connaissance du champ d'action et adaptation nécessaire" – "Urgence relative et choix pastoraux". Je vous le lis : « *L'effort missionnaire des laïcs doit aboutir à une présence qui soit signe de l'Eglise au milieu des hommes. L'Assemblée estime qu'à l'heure actuelle cet effort doit s'orienter par priorité en trois directions complémentaires : les pôles de non*

*croyance (ceux qui sont loin), les pôles de misère (les plus pauvres), les pôles de développement (les responsables du monde d'aujourd'hui et demain). L'Assemblée invite les jeunes, spécialement, à entrer dans cette recherche.* »

La première remarque, de ma part, à propos de cette Assemblée de 67 : Quand on a lu tout le volume, cette urgence et ces soins pastoraux résument bien la préoccupation des évêques, leur souci pastoral devant l'évolution de la société occidentale. Ils prennent conscience, vraiment, là, massivement, de tous les secteurs d'évangélisation. Et c'est dans l'élan et le souffle apostolique redonné par Vatican II. Ce souci missionnaire s'enracine dans des prises de conscience bien antérieures (pensons à "France, pays de mission ?" ; à la naissance de la Mission de France). Les grands textes de Vatican II : "L'Eglise" ; "L'Eglise dans le monde de ce temps" ; "Ad Gentes" ; la première encyclique de Paul VI sur l'Eglise en dialogue (la mission de l'Eglise, c'est de dialoguer)... Toutes les énergies sont appelées à se mobiliser pour annoncer, témoigner

moins jusqu'en 1980 et quelque – toutes les candidatures passaient par la Commission de discernement nationale (c'est l'originalité de la France). Ils l'ont différée parce que le diacre ne tient pas à être "clergifié". C'est l'impression que si on devient diacre, on passe de l'autre côté de la barrière, parce qu'on ignore quel sera l'objet du ministère du diacre. D'où, je lis : « *L'acte de candidature serait facilité si on savait plus clairement comment l'Épiscopat conçoit l'exercice du diaconat dans le contexte pastoral actuel, et si les candidats étaient assurés d'être souhaités et accueillis par les communautés chrétiennes dans lesquelles ils auraient exercé leur ministère.* »

Tout ça n'est pas très clair et on souhaiterait que les évêques précisent un peu les choses. Petite nuance qui ne manque pas d'humour : A partir de là, invitation à préciser le sens du diaconat, pour les candidats, en tenant compte du fait que les communautés seront vraiment informées de ce qu'est le diaconat lorsque les diacres existeront ! C'est frappé au coin du bon sens mais je crois que ça reste valable

pour aujourd'hui. Quand on nous demande : "Qu'est-ce que c'est, le diaconat ?", ce sont les diacres qui nous le révéleront plus sûrement que des textes qui arrivent d'en haut.

■ Sur cette deuxième partie, quelques conclusions qui sont le fruit de ma relecture et de ma découverte plus approfondie de ces textes.

La restauration du diaconat permanent, même si elle avait été évoquée ou souhaitée de différents côtés, est une décision, une volonté des évêques. Elle n'est pas venue de la base. Ceci dans une double fidélité : fidélité à la mise en oeuvre du Concile (Lumen Gentium n° 29 : la déclaration sur l'Eglise qui a restauré le diaconat) ; et l'autre fidélité, c'est l'effort apostolique de l'Eglise de France depuis plusieurs années. C'est clair, la germination qui s'est faite avec "France, pays de mission ?", la Mission de France, la Mission de Paris : les évêques sentent que c'est par là qu'il faut aller.

Cet effort apostolique se veut missionnaire. Et, dans l'Assemblée de 1967, on a bien rappelé que ce sont toutes les

cerne tous les catholiques de France. C'est collégalement, en effet, que l'Assemblée épiscopale en avait décidé le principe et confié la préparation au Comité national du Diaconat. « *Par cette ordination, le diaconat reprendra sa place dans le diocèse. Sa physionomie apparaîtra plus nettement à travers la personnalité, les engagements et le ministère d'abord de chacun des premiers diacres.* »

Le choix des premiers diacres français, il y a un rappel historique sur ce qu'ont fait les diacres pendant dix siècles. On parle qu'ils sont ministres de la Parole, animateurs du service des pauvres et, dans la liturgie, ils avaient leur place particulière, en relation directe avec leur travail quotidien.

Je fais un petit commentaire : c'est la reprise du schéma de Lumen Gentium n° 29. On dit bien qu'ils sont ordonnés pour le service. Et la fameuse triple diaconie est dans un autre sens. Dans L.G., c'est liturgie, parole, charité. Là c'est parole, charité, liturgie. Et, dans la liturgie, relation avec le travail quotidien.

Deuxième développement de cette partie : les évêques disent que ces diffé-

rents aspects du ministère : parole, liturgie, charité, forment un tout et ils ne veulent pas les dissocier. Il faut au contraire les joindre dans un unique ministère. Et, petit ajout : « *Cet ensemble sera marqué par les options définies à l'Assemblée de 67 : une priorité aux appels que constituent l'incroyance, la misère et le sous-développement.* » Cette fois-ci, on ne veut pas dissocier les trois aspects du ministère ordonné : liturgie, parole et charité, mais le tout est marqué par les priorités missionnaires et il y a des petits déplacements de vocabulaire : on parle d'incroyance, de misère et de sous-développement. On pourrait dire que, quand on lit la suite (ce n'est pas dit dans le texte), on sent que c'est le mot "pauvres" qui est un peu la pierre de base. Toutes les formes de pauvreté que sont la non-foi, le manque de biens vitaux ou le manque de culture, de situation ou de ce qui est en train de se préparer.

Le document de 67 était assez marqué, me semble-t-il, par la militance : "Il faut y aller" – "On y va". En 1970, on est un peu plus réaliste. On se rend bien compte que ça n'est pas si simple que

serviteur des hommes. A l'exemple du Christ, les diacres en sont les témoins visibles – je dirais presque plus "lisibles" : « *Le choix des premiers diacres est fait en fonction de leurs engagements dans la vie et de leur appartenance à des unités pastorales missionnaires.* »

Dernier point de cette deuxième partie : « *Les diacres participeront ainsi, d'une manière qui leur sera propre, à l'effort de l'Eglise hiérarchique. Ce sont les évêques et les prêtres les premiers responsables de la mission – on est encore, là, dans toute une problématique. La manière des diacres de participer va être neuve mais elle est un appoint pour l'effort de l'Eglise hiérarchique. Et cela grâce à leur situation humaine et à leurs engagements.* »

■ **Deuxième partie de cette note : Poursuite de la recherche diaconale.** Les évêques pensent que ces ordinations stimuleront la recherche pour la France, et il est important de ne pas la manquer car de son succès dépendra l'avenir du diaconat dans notre pays. Les évêques ont été

très conscients de l'enjeu, dès le départ. Les arguments qui vont être donnés ensuite – je les ai un peu classés – sont d'abord de type plus théologique et apostolique :

« *Le diaconat est signe de l'Esprit-Saint, pour rappeler à toute la communauté qu'elle doit être servante, et ceci dans la vie quotidienne.* » On rappelle des catégories qui nécessitent ce service : les incroyants, l'accueil des nouveaux baptisés, l'entraide fraternelle, les pauvres, les malades, les migrants... On rappelle que cela incombe à toute la communauté et à tous les chrétiens. Mais les diacres en seront les témoins et les animateurs. Les diacres vont être les témoins de ce service de l'Eglise auprès de tous les hommes, et ils vont être les animateurs du service de l'Eglise. « *Leur témoignage et leur apostolat tomberaient à faux s'ils ne trouvaient pas à s'insérer dans une Eglise tout entière diaconale.* » On dit que c'est une nouvelle forme de ministère ; cela ne dispense pas de respecter la vocation des laïcs – il ne faudra pas que les diacres se substituent à la mission des laïcs, qui est de gérer les choses temporelles, d'évangéliser

cations presbytérales. « *Se préoccuper du diaconat, ce n'est pas se désintéresser des autres vocations.* »

La note conclut qu'il n'est pas possible de rester indifférent devant ce rétablissement du diaconat qui remet dans sa plénitude les trois composantes du ministère ordonné. « *En étant dans nos communautés les témoins vivants d'une Eglise servante et pauvre, puissent, les diacres, les aider à entrer dans les intentions de Vatican II en devenant plus ouvertes aux besoins des hommes et plus aptes à y répondre, à l'exemple du Christ Serviteur.* »

Quelques conclusions plus personnelles : Que peut-on souligner, à travers cette note ?

- Volonté de fidélité à l'ensemble de Vatican II : Quand on regarde un peu l'ensemble de Vatican II, une Eglise signe du salut de Jésus-Christ pour les hommes d'aujourd'hui, à commencer par tous ceux qui, à cause de leur situation, peuvent en douter. L'Eglise s'est voulue signe du salut de Jésus-Christ, en dialogue avec le monde.

- Volonté d'une Eglise en mission : Priorité à la mission sur l'organisation et le fonctionnement habituel de l'Eglise. Ceci amène à une redécouverte de la démarche d'interpellation par les communautés, et préférence pour cette démarche, par rapport à la vocation de type candidature personnelle – qui était celle pratiquement de tous les prêtres. On se présente pour être prêtre. Là on souhaite revenir à une pratique ancienne de l'Eglise : il y a des besoins, on interpelle des hommes pour être au service de ces hommes, de ces frères qu'il faut rejoindre – Cf Ac 6.

- Un autre point, me semble-t-il, qui est clair, c'est que les diacres "ne sont pas mis à part pour annoncer l'Evangile", comme l'est Paul (Rm 1, 1). La situation dans laquelle ils sont appelés – 90% des diacres sont mariés – : vie familiale, professionnelle et sociale, est le lieu naturel de vie et du ministère. Ils vont être "autres" par l'ordination mais ils ne vont pas être "mis à part", comme les prêtres. On ne peut pas envoyer un diacre n'importe où et pour faire n'importe quoi. Il est bien l'homme de l'Evangile, un disciple du

## M'SHAMSHONITHO

Non, ce n'est pas du japonais ! C'est une transcription du syriaque et cela signifie : "Servante". Ce mot a été employé dans la tradition chrétienne orientale pour désigner les "diaconesses" dans les communautés chrétiennes de Mésopotamie. Cette région est, selon A. G. Martimort<sup>1</sup> à qui nous nous référons pour présenter ces quelques lignes de "Sources", le lieu d'origine de la *Didascalie des Apôtres*. Le premier texte, grec, date de la première moitié du III<sup>e</sup> siècle mais il n'a été publié dans une version syriaque qu'en 1854.

Ce texte trouve sa place dans ce numéro de la LAC consacré au Diaconat, d'une part parce qu'il montre que la fonction diaconale concernait aussi des femmes. Il montre, d'autre part, que la création des "femmes diacres" répondait d'abord à un souci missionnaire et à des problèmes culturels, raisons pour lesquelles le Concile Vatican II a aussi réactivé le ministère de diacre dans l'Eglise.

1. Aimé Georges Martimort - *Les diaconesses*. Essai historique. C.L.V. - Edizione Liturgiche - 00192 Roma, 1982.

## Chapitre xvi De l'institution des diacres et des diaconesses

C'est pourquoi, ô évêque, fais-toi des travailleurs de justice, des aides qui coopèrent avec toi pour les conduire vers la vie. Ceux qui te plaisent parmi tout le peuple, tu les choisiras et établiras diacres : d'une part, un homme pour l'administration des nombreuses choses nécessaires, d'autre part, une femme pour le ministère des femmes. Car il y a des maisons où tu ne peux envoyer un diacre vers les femmes, à cause des païens, mais tu peux envoyer une diaconesse. Et aussi, parce que dans beaucoup d'autres domaines le service d'une diaconesse est requis.

Et en premier lieu, quand les femmes descendent dans l'eau, il est requis que celles qui descendent dans l'eau soient ointes par une diaconesse avec l'huile de l'onction. Et là où il n'y a pas de femme présente, ni surtout de diaconesse, il est nécessaire que celui qui baptise oigne celle qui va être baptisée. Mais là où il y a une femme et surtout une diaconesse, il n'est pas bien que les femmes doivent être vues par des hommes, mais avec l'imposition de la main oins la tête seulement. Comme on oignait dans l'ancien temps les prêtres et les rois en Israël, toi donc, de la même manière, oins la tête de ceux qui reçoivent le

Le nombre des diacres sera proportionné à celui de l'assemblée du peuple de l'église, afin qu'ils puissent être capables de connaître chacun respectivement et de secourir chacun. De sorte que, aux femmes âgées qui n'ont pas de force et aux frères et aux soeurs qui sont malades, à chacun d'eux ils puissent apporter le service qui lui est nécessaire en propre.

Et que la femme spécialement soit diligente au service des femmes, et l'homme, un diacre, au service des hommes. Et qu'il soit prêt à obéir et se soumettre au commandement de l'évêque. Et qu'il travaille et peine, en quelque lieu qu'il soit envoyé pour servir ou pour dire quelque chose à quelqu'un.

Il faut en vérité que chacun connaisse sa place (= charge) et soit diligent pour la remplir. Et n'ayez<sup>5</sup> qu'un seul dessein, une seule pensée, une seule âme qui demeure en deux corps. Sachez quel est votre ministère, conformément à ce que dit notre Maître et Sauveur dans l'évangile<sup>6</sup> : *Celui d'entre vous qui veut être chef, qu'il soit pour vous un serviteur*<sup>7</sup>.

---

5. L'évêque et le diacre

6. Mt 20, 26-28

7. Comme pour l'extrait précédent, A.G. Martimort corrige la traduction de F. Nau : *La Didascalie des douze Apôtres* 2<sup>e</sup> ed. Paris Lethielleux, 1912, par celle de A. Vööbus : *The Didascalia Apostolorum in syriac*. Louvain, CSCO 402 & 408, 1979.

l'homme en tant que tel et il cherche à préserver sa dignité. La vie prend un caractère absolu et beaucoup de nos contemporains sont prêts à mettre en cause leur propre existence pour défendre celle d'autrui lorsqu'elle est menacée, quelle que soit la communauté d'origine de celui qui est atteint. Cette prise en compte de l'autre en tant que tel et non en fonction de la cause qu'il défend se situe dans le mouvement de la modernité occidentale depuis la Renaissance et dans l'affirmation progressive des droits de l'homme. Elle est liée à la montée de l'individualisme et à la transformation de la cellule familiale. Cette dernière n'est plus d'abord le contrat passé entre deux familles et qui permet aux deux personnes concernées de trouver une place précise dans la société. Le mariage devient choix personnel fondé sur l'attirance réciproque. Et dans le même mouvement on va s'intéresser à l'enfant afin qu'il développe sa propre personnalité.

### La transcendance intériorisée

Cette valeur que l'homme contemporain reconnaît à la vie d'autrui, L. Ferry y voit une nouvelle forme de transcendance intériorisée. Ce n'est plus de l'extérieur que l'homme est convoqué par un Dieu qui lui dicte sa façon d'agir. C'est à l'intérieur de lui-même que l'homme perçoit un appel qui le dépasse. Il s'agirait d'un véritable réaménagement du religieux. Cette nouvelle forme de sacré présente une triple analogie avec le sacré religieux : autrui peut m'amener à me sacrifier et à dépasser ainsi ma propre existence, il comporte une part de mystère que je ne peux pas réduire et enfin cet appel d'autrui est créateur de liens entre les hommes. Ces trois aspects structurent l'existence de l'homme aujourd'hui d'une façon assez proche de ce que faisait la religion auparavant. C'est ce qui amène L. Ferry à parler d'un réaménagement du religieux. Les principaux

concepts de la religion seraient ainsi réinterprétés dans une nouvelle façon de percevoir l'agir humain. C'est dans cette ligne que l'agape chrétien pourrait redevenir horizon de l'amitié qui s'exerce à l'égard de l'autre.

Cet humanisme se démarque d'une morale de la pure authenticité où l'homme ne compte que sur lui-même et dont le seul mot d'ordre serait "deviens toi-même". A cette affirmation d'un moi absolu qui se suffirait à lui-même, le développement de l'humanitaire oppose un moi qui est toujours relatif à autrui et qui n'est lui-même que dans la relation qu'il entretient à ce qui le dépasse.

Le désenchantement du monde qui résulte de la perte du Dieu extérieur ne permet donc pas de passer par pertes et profits ce que véhiculaient les religions traditionnelles. Il s'est produit une humanisation ou une intériorisation du divin sur laquelle nous ne pouvons revenir.